



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Bo

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Dans la Paracha de Bo, nous assistons aux trois dernières plaies d'Egypte : les **sauterelles**, l'**obscurité** et la **mort des premiers-nés**.

Dès le début de la Paracha, Hachem demande à Moché de se rendre chez Pharaon, et de le prévenir que s'il continue à s'entêter à ne pas libérer les Bné Israël, l'Egypte connaîtra une invasion de sauterelles telle qu'elle n'en a jamais vue dans son histoire. Les sauterelles termineront de manger tout ce que la grêle n'a pas détruit.

Elles iront partout. Après avoir transmis le message à Pharaon, Moché se tourne, et sort de chez Pharaon. Nous sentons un **changement d'attitude chez Moché** : alors qu'il ne se serait jamais permis, auparavant, de quitter Pharaon sans que ce dernier ne l'y autorise (car on ne quitte pas un roi de notre propre initiative ; il faut attendre qu'il nous le permette), **Moché s'en va cette fois sans attendre de permission de la part de Pharaon**.

Ce dernier le dégoûte tellement (par son orgueil et son refus de se soumettre à Hachem) qu'il a de plus en plus de difficulté

Suite en page 2



PARACHA SUITE

à lui exprimer des marques de respect. D'ailleurs, Moché Rabbénou ne voulait plus aller parler à Pharaon. Et ce n'est que lorsqu'Hachem lui a proposé de l'accompagner qu'il a accepté.

C'est pourquoi il n'est pas dit "Lekh el Paro / Va chez Pharaon" mais "Bo el Paro / Viens chez Pharaon". "Viens" dans le sens de "Viens, on y va ensemble".

Car Moché commençait à ne plus supporter le contact avec cet homme-là. Et il semble que **Moché n'était pas le seul à être dégoûté par Pharaon. Même les plus fidèles serviteurs de ce dernier**, qui n'avaient jamais osé élever la voix, se sont avancés vers Pharaon après le départ de Moché Rabbénou, pour lui dire : "Majesté ! Laissez partir ces gens, et qu'ils servent leur D.ieu ! Ne voyez-vous pas que l'Egypte est finie ? Que l'Egypte est perdue ? Êtes-vous à ce point déconnecté de la réalité ?"

Devant la fermeté des propos de ses serviteurs, Pharaon a demandé que l'on ramène Moché et Aharon.

Et il leur a annoncé, d'une manière officielle : "Allez servir votre D.ieu ! Mais dites-moi seulement qui vous comptez prendre avec vous." Moché a répondu : **"Nous comptons prendre tout le monde !** Nos jeunes, nos vieux, nos garçons et nos filles ! Tous nos troupeaux : les ovins et les bovins ! Tout le monde viendra ! Car c'est une grande fête pour Hachem que nous allons célébrer !"

Ce à quoi Pharaon répond : "Il est hors de question de prendre avec vous les enfants, et a fortiori les bébés ! Ils n'ont rien à faire là-bas ! C'est dangereux pour eux ! Que les adultes aillent et servent D.ieu comme vous le voulez, car c'est bien ce dont il s'agit !" Et il les a renvoyés.

Derrière cette discussion entre Moché Rabbénou et Pharaon se cache un grand débat sur le **rôle que les enfants jouent dans le service d'Hachem**.

Pharaon dit : "Seuls les adultes sont concernés par ce service. Les enfants doivent jouer ! Et lorsqu'ils seront adultes, ils serviront aussi leur D.ieu !"

Mais Moché lui répond : "Non ! **Il y a chez nous une notion essentielle, qui n'existe dans aucune autre religion. C'est la notion de 'Hinoukh (d'éducation).**

Les enfants viendront avec nous ! Pas pour servir Hachem (ils sont trop jeunes pour cela), mais pour voir les adultes Le servir.

Ainsi, ils apprendront comment Le servir ; et lorsqu'ils seront eux-mêmes adultes, ils Le serviront.

Et non seulement ils viendront avec nous, mais ils viendront même avant nous (dans sa phrase, Moché mentionne les jeunes avant les personnes plus âgées) !

Et **tout le monde est concerné par ce service** : non seulement les hommes et les garçons, qui sont en première ligne pour le service divin, mais aussi les femmes et les jeunes filles.

Car même si elles n'ont pas à servir Hachem comme les hommes, ce sont elles qui éduquent les hommes : les femmes encouragent leur mari (les mères, leurs enfants ; et les sœurs, leurs frères) dans le service d'Hachem !

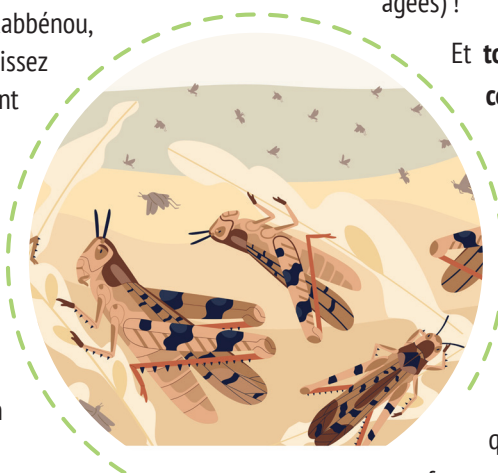
Chez nous, tout le monde prend part à la fête : ceux qui en font partie, et ceux qui y mettent l'ambiance !

Et même les animaux doivent venir avec nous, car nous allons les offrir en sacrifice à Hachem."

Pharaon ne comprend pas cela. Pour lui, les parents doivent laisser les enfants vivre dans l'insouciance ; et, plus tard, lorsqu'ils seront adultes, ils leur apprendront à servir D.ieu.

Mais Moché lui dit : "Non ! Chez nous, les choses ne se passent pas ainsi ! **Dès qu'un enfant commence à parler, son père lui apprend un Passouk de Torah** ("Torah Tsiva Lanou Moché Moracha Kéhilat Yaakov")."

Mais Pharaon ne pouvait pas comprendre cela. Il a de nouveau renvoyé Moché et Aharon, et s'est entêté à ne laisser partir personne.





MICHNA

Cette Michna nous dit que :

- **selon Rabbi Eliézer, une ruche d'abeille est considérée comme un terrain**, et on peut écrire sur elle un Prozboul ; elle ne reçoit pas l'impureté dans son endroit, et celui qui recueille du miel pendant Chabbath est 'Hayav (coupable) ;
- **selon les 'Hakhamim, une ruche d'abeille n'est pas considérée comme un terrain**, on ne peut pas écrire sur elle un Prozboul ; elle reçoit l'impureté dans son endroit, et celui qui recueille du miel pendant Chabbath est Patour (innocent).



Explication : Dans la Michna précédente, nous avons vu que si l'emprunteur possède un terrain, le prêteur peut écrire un Prozboul.

Cette Michna nous présente une discussion entre Rabbi Eliézer et les 'Hakhamim, au sujet d'un emprunteur qui possède une ruche.

Si la ruche est posée sur le sol et fixée à lui (par du plâtre, du ciment, du béton etc...), tout le monde est d'accord qu'elle est **considérée comme un terrain**.

Si elle n'est pas posée directement sur le sol, tout le monde est d'accord qu'elle est considérée comme un objet transportable, et **pas comme un terrain**.

La discussion entre Rabbi Eliézer et les 'Hakhamim concerne donc le **cas où la ruche est posée sur le sol, sans être fixée à lui**.

Rabbi Eliézer considère que puisqu'elle est posée au sol et qu'elle ne se déplace pas d'un endroit à l'autre, elle est considérée comme étant fixée au sol, même si elle ne l'est

pas réellement. Elle est donc **comme un terrain** et, à ce titre :

- on peut écrire sur elle un Prozboul ;
- si un élément impur (exemple : un lézard mort) tombe dessus, elle ne devient pas impure (comme un terrain, qui ne devient jamais impur) ;
- celui qui en extrait du miel pendant Chabbath est coupable (comme quelqu'un qui, pendant Chabbath, cueille une plante du sol).

Les 'Hakhamim considèrent que puisque la ruche n'est que posée au sol sans être fixée à lui, elle reste **considérée comme un objet**. Et, à ce titre :

- on ne peut pas écrire sur elle un Prozboul ;
- si un élément impur tombe dessus, elle devient impure (comme tout autre objet sur lequel un élément impur serait tombé) ;
- celui qui en extrait du miel pendant Chabbath n'est pas coupable, car ce n'est pas considéré comme s'il a cueilli un élément planté dans la terre.

Selon le Rambam, la phrase des 'Hakhamim "Celui qui extrait du miel de la ruche pendant Chabbath n'est pas coupable" signifie qu'il n'est pas passible de mort s'il l'a fait exprès. Mais il reçoit malgré tout les trente-neuf coups, que la Torah a prévu.

Le Roch fait remarquer que cette Michna se retrouve intégralement à la fin du traité de Ouktsin. Mais ici (dans le traité Chévi'it), elle est enseignée essentiellement par rapport au sujet du Prozboul ; et là-bas (dans le traité Ouktsin), elle est enseignée une deuxième fois par rapport au sujet de la pureté ou de l'impureté de la ruche.

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce Passouk, le roi Chlomo déclare : **"Celui qui rejette le Moussar (la morale) déteste son âme. Et celui qui entend les reproches acquiert un cœur."**

Le Métsoudat David et le Ralbag expliquent que celui qui ignore toutes les paroles de Moussar qu'il entend montre **qu'il n'est pas intéressé par le fait d'élever son âme**, et d'améliorer son caractère. Cela montre qu'il déteste son âme. Car il est impossible d'avoir une âme parfaite sans travailler sur soi ; et ce n'est qu'à travers le Moussar qu'on peut prendre conscience de ce travail.

Selon le Malbim, l'homme qui déteste le Moussar (et dont parle le Passouk ci-dessus) est un **homme qui vit comme un animal**, en suivant aveuglément ses tendances naturelles, en ne cherchant qu'à satisfaire son corps, et sans penser à ce qui arrivera à son âme dans le monde futur. Cela montre qu'il la déteste. Car puisqu'il refuse d'étudier du Moussar ou

d'en écouter, **il ne saura jamais vraiment ce qui est bon ou mauvais**.

Par contre, **celui qui entend les reproches comprend le sens de la vie**. Il développe une nouvelle intelligence, qui lui permet de travailler son caractère. Petit à petit, il devient un être nouveau et acquiert, en quelque sorte, un nouveau cœur, qui lui manquait dans ses premières années.

Les reproches qui lui ont été faits s'adressaient à son intellect : on lui a montré ses contradictions, on lui a expliqué pourquoi tel ou tel comportement n'était pas correct...

Et plus il entend, **plus il développe une nouvelle intelligence, parfait sa personnalité et acquiert un nouveau cœur**.

Dans le monde actuel, où la morale est rejetée, combien il est important de réaliser qu'Hachem nous a donné une âme qui veut se parfaire, pour pouvoir vivre éternellement dans le monde futur !



NÉVIIM PROPHÈTES

Cette semaine, nous lisons une Haftara tirée du livre de Yirmiyahou.

Pour retenir globalement l'ordre d'apparition des Néviim (Prophètes), il faut savoir que **le premier Temple, construit par le roi Chlomo, a été détruit en 3338 (après 410 ans d'existence).**

Près de 200 ans auparavant, est apparu le prophète Yéchaya, qui avait **prédit cette destruction si les Bné Israël ne faisaient pas Téchouva.**

Une quarantaine d'années avant la destruction du premier Temple est apparu le prophète Yirmiyahou. Il était Cohen par son père, et descendait aussi de Ra'hav, la fameuse aubergiste de Jéricho.

Yirmiyahou a aussi annoncé la destruction proche du premier Temple.

Au sujet de Yirmiyahou, nos 'Hakhamim disent : "Voilà comment un homme qui descend de Ra'hav a élevé son ascendance ! Yirmiyahou s'est adressé à un peuple qui, par sa dégradation spirituelle et morale, a entaché l'image de sa prestigieuse ascendance !"

Dans la Paracha de Choftim, Hachem avait annoncé à Moché qu'un jour, un prophète semblable à lui se lèvera. Et, dans le livre de Yirmiyahou, **Hachem annonce que Yirmiyahou est ce fameux prophète.**

Onze ans avant la destruction du premier Temple, est apparu le prophète Yé'hezkel, qui a annoncé avec précision les événements imminents qui risquaient d'arriver si les Bné Israël ne faisaient pas Téchouva.

Dans notre Haftara, Yirmiyahou ne parle pas de la destruction du Temple, mais de ce dont nous avons déjà parlé la semaine dernière : en rapport avec notre Paracha, qui nous parle de la punition des égyptiens, Yirmiyahou annonce que **la véritable punition des Egyptiens ne s'arrête pas aux dix plaies** qu'Hachem leur a envoyées.

Il est remarquable de constater que **la punition qu'Hachem envoie n'est pas imminente.** Elle peut se passer même cinq cents ans plus tard.

Et effectivement, **près de cinq cents ans après la sortie d'Egypte, Hachem annonce, par l'intermédiaire de Yirmiyahou, la future destruction de ce pays.** Et même cette destruction se passera en plusieurs étapes :

Nabuchodonosor, dans la première année de son règne, **viendra attaquer l'armée égyptienne** lorsque celle-ci campera le long de l'Euphrate, au retour d'une expédition militaire. Elle sera décimée et mise en fuite par Nabuchodonosor. Mais ceci n'aura pas lieu dans le territoire même de l'Egypte.

Notre Haftara annonce une deuxième attaque de Nabuchodonosor qui, cette fois, aura lieu durant la vingt-

septième année de son règne. Et là, **Nabuchodonosor viendra attaquer l'Egypte sur son territoire.**

Ceux qui ont lu la Haftara de la semaine dernière peuvent remarquer que c'est la même vision que Yé'hezkel aura une trentaine d'années plus tard. Et il annoncera la même chose.

Il est beau de remarquer que Yirmiyahou l'avait déjà prophétisé avant lui. Et dès le début de la Haftara, il lance un appel à tous les porte-paroles de l'Egypte : "Clamez bien fort et faites savoir, dans toute l'Egypte et dans les villes de Migdol, Nof, Ta'h Pan'hess (qui étaient les trois villes fortifiées de l'Egypte) qu'elles doivent se préparer à subir l'attaque que Nabuchodonosor va porter contre elles."

Et Yirmiyahou demande à tous ceux qui ont un droit de parole en Egypte de **prévenir Pharaon qu'il prépare d'ores et déjà** les ustensiles de l'exil. Car tous ceux qui partent en exil emportent avec eux un minimum d'ustensiles. Entre autres :

- des gourdes d'eau, qu'ils remplissent pour pouvoir boire pendant le long chemin ;
- des bassines, pour pouvoir pétrir éventuellement une pâte à pain, si l'occasion leur est donnée d'avoir de la farine.

Yirmiyahou surnomme l'Egypte "la belle génisse", car les égyptiens adoraient le symbole du taureau. Et, dans leur capitale (qui était, à cette époque-là, la ville de Nof), ils y avaient exposé les plus beaux taureaux qui existaient : grands, forts et sans défaut.

Lorsque l'Egypte va commencer à être battue par les armées de Nabuchodonosor, les Egyptiens se tourneront vers leurs taureaux, qu'ils avaient adorés jusqu'à présent, et les tueront de leurs propres mains.

Après une longue description de ce qu'il va se passer, la Haftara se termine par un **appel d'espoir pour les Bné Israël.** Yirmiyahou leur dit : "Et toi, Yaakov, tu n'auras rien à craindre de tout cela". Rachi explique : "Bien que les juifs étaient exilés à Bavel en ce temps-là, beaucoup d'entre eux avaient dû retourner s'installer en Egypte. Et Yirmiyahou rassure les Tsadikim qui seront installés en Egypte au moment du grand cataclysme qu'ils n'auront rien à craindre : ils verront l'Egypte se détruire et les Egyptiens mourir, mais eux sortiront indemnes".

La Haftara se termine par cette idée incroyable, où Hachem dit : **"Il n'a jamais été question d'éliminer Israël de la surface de la terre.** Certes, Israël est jugé, et puni en fonction de ses fautes, mais c'est uniquement pour les nettoyer de ces dernières. Pas pour "nettoyer" la terre de leur présence. Car **Israël est immortel**".



HISTOIRE

Le grand Tsadik et Mékoubal, Rabbi Salman Moutsafi était **très attaché à toutes les Mitsvot, et particulièrement à celles liées à la terre d'Israël** (exemples : les prélèvements des Téroutot et Maasserot ; la Mitsva de Chemita), et tenait beaucoup à accomplir les Mitsvot avec joie.

Il avait consacré une partie du jardin de sa maison pour faire pousser du blé pour la Mitsva de Matsa. Et depuis l'ensemencement des graines jusqu'à la moisson du blé, il disait, à chaque étape : "Pour la Mitsva de Matsa".

Après avoir coupé le blé, il faisait très attention à ce que celui-ci n'entre pas en contact avec de l'eau. Puis il l'utilisait pour faire la pâte des Matsot, qu'il pétrissait et faisait cuire.

Il prenait soin de faire lui-même chaque acte nécessaire à la préparation des Matsot, et les faisait tous pour la Mitsva.

Chaque année, lorsqu'il semait des graines dans son jardin, il disait à plusieurs reprises qu'il le faisait pour accomplir la Mitsva de : "Six années tu ensemenceras ton champ, et tu ramasseras ta récolte".

Il attendait impatiemment d'arriver à la septième année



pour pouvoir aussi, en rendant public son terrain, accomplir la Mitsva de : "Et la septième année, tu abandonneras ton champs, et tu le rendras accessible à tous."

Chaque année, il pesait le blé qu'il avait récolté, et constatait que la quantité obtenue était de sept kilos.

Cependant, une année précédant l'année de Chemita (en 5711, juste avant l'année 5712, qui était une année de Chemita), lorsqu'il a pesé la quantité de blé obtenue cette année-là, il a constaté qu'elle faisait vingt et un kilo, soit trois fois la quantité habituelle !

Très heureux, il est allé à la Yéchiva publier son miracle, mentionnant notamment la promesse qu'Hachem a faite dans la Torah : "J'ordonnerai Ma bénédiction pour vous dans la sixième année, et vous aurez une récolte de la quantité de trois années."

Cette année-là, tout le monde a pu voir ce miracle s'accomplir avec précision pour le Rav Salman Moutsafi !

Choul'han Aroukh, chapitre 90, Halakha 15

HALAKHA

Le Choul'han 'Aroukh dit que, si après que tout le monde ait fini sa prière, il reste à la synagogue un fidèle qui n'a pas fini la sienne, s'il s'agit de la Téfila de Arvit, **le dernier fidèle qui s'apprête à quitter la synagogue doit l'attendre jusqu'à ce qu'il ait terminé sa Téfila**, afin que celui qui prie, réalisant tout à coup qu'il se trouve seul à la synagogue la nuit, ne soit pas saisi de panique.

Le Choul'han 'Aroukh continue en disant que s'il s'agit d'une personne qui prolonge excessivement sa prière, en multipliant les demandes personnelles, supplications et autres rajouts, on n'est pas obligé de l'attendre. Le Michna Beroura dit que cette loi (attendre le dernier fidèle qui termine sa prière) **ne s'applique que lorsque celui qu'on attend est rentré à la synagogue en même temps que les autres fidèles.** Car s'il y est entré lorsque la communauté a déjà largement commencé sa prière, et qu'il commence lui-même sa prière à ce moment-là, il montre qu'il n'a pas peur de se retrouver seul à la synagogue.

Par conséquent, dans ce cas, on n'est pas obligé de l'attendre ; mais **c'est une Midat 'Hassidout de l'attendre quand même.** Car le Choul'han 'Aroukh n'a apparemment pas différencié le cas où le fidèle arrive en même temps que les autres, et celui où il arrive après eux. Il semble dire qu'on doive l'attendre dans les deux cas.

On conclut cependant avec l'opinion des autres décisionnaires, qui disent qu'il n'est pas obligatoire de l'attendre. Et tous les décisionnaires sont d'accord que c'est néanmoins une Midat 'Hassidout, c'est-à-dire un très bon comportement qui mérite d'être récompensé.

D'ailleurs, la Guémara (Brakhot 5b) va très loin à ce sujet,

Il n'y a pas de mérite plus grand que celui de se soucier qu'un juif n'ait pas peur dans la situation où il se trouve.

et dit que **si une personne a laissé seule un juif dans une synagogue le soir, on lui arrache la prière qu'il a fait** ; et ce comportement entraîne que, 'Has Véchalom, **la Chékhina se retire du peuple juif.** A l'inverse, **si on l'a attendu, on mérite toutes les Brakhot** qui ont été dites dans le Prophète : "Son Chalom se prolongera comme un fleuve qui coule, et ses mérites seront comme des vagues de la mer etc..."

La Mitsva de 'Hessed (bonté, générosité) peut s'accomplir avec de l'argent ou avec le corps. A ce sujet, le 'Aroukh Hachoul'han explique que **le plus grand 'Hessed qu'on puisse faire avec le corps est de se soucier que notre ami ne reste pas seul à la synagogue**, afin de lui éviter d'avoir peur d'être seul, ce qui le déconcentrerait dans sa prière.

La Guémara raconte que c'est ainsi que se comportaient beaucoup de Tsadikim : **ils prenaient un livre et se mettaient à étudier, le temps que l'autre termine sa prière.**

Et effectivement, le Beth Yossef ramène au nom du Mordékhi que Rabbi Yéhoua prolongeait lui-même beaucoup sa Téfila ; et si un autre homme commençait sa prière après lui et la terminait après lui, Rabbi Yéhoua étudiait jusqu'à ce que l'homme finisse de prier (et ce, bien que l'homme qui priait était rentré à la synagogue après la communauté ; cela confirme que c'est une Midat 'Hassidout d'attendre même dans ce cas).



Question

Pin'has est en train de rentrer de l'école quand il voit tomber d'une voiture, qui roule à tout allure, un magnifique ballon de football. Quelques secondes plus tard, la voiture avait disparu à l'horizon, et Pin'has se met à courir pour attraper le ballon, qui roule et saute sans arrêt jusqu'à atterrir dans un jardin privé où il s'arrête, bloqué par les clôtures du jardin.

Pin'has entre alors dans le jardin afin de prendre le ballon ; mais là, Élie, le fils du propriétaire du jardin sort et lui dit que le ballon lui appartient car il lui



a été acquis automatiquement par Kinyan 'Hatser, ce qui veut dire que ce qui se trouve dans le domaine d'un homme peut être une raison et un moyen d'acquisition.

Mais Pin'has lui dit que puisqu'il courait derrière le ballon avant même qu'il n'arrive dans le jardin, le ballon lui revient.

En plus du fait qu'Élie n'avait aucune idée de la présence du ballon, comment son jardin peut-il donc le lui faire acquérir ?

GUEMARA



Le ballon appartient-il à Pin'has ou à Élie ?

A toi !



- Baba Metsia 11a Michna ainsi que la Guemara jusqu'à "I Lo Lo".
- Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat chapitre 268 alinéa 3.

RÉPONSE

De la Michna mentionnée, nous apprenons que le premier argument de Pin'has qui prétend qu'étant donné qu'il courait derrière le ballon afin de l'attraper, le ballon est censé lui revenir, n'est pas accepté. Et tant qu'il n'a pas fait d'acte d'acquisition en bonne et due forme, le ballon ne lui appartient pas. Et la Guemara nous apprend aussi qu'un domaine privé et sous surveillance a le pouvoir de faire acquérir à son propriétaire ce qui s'y trouve et ce, même sans qu'il ne le sache. **S'il en est ainsi, le ballon appartient à Élie et non à Pin'has.**

CHMIRAT
HALACHONE
en histoire

LE CAS
DE LA SEMAINE

Rabbi Yéhoua nous enseigne : "Celui qui émet des propos médisants, sa prière n'est pas acceptée par D.ieu" (Zohar, Metsora 53 :1)

Yonathan organise une collecte d'argent auprès des familles de son quartier pour participer à l'achat de livres de son 'Héder. Il veut aller chez Nathan mais son ami Yoël lui dit : "Je ne sais pas s'ils vont donner beaucoup pour ta collecte, sa famille n'est pas aussi aisée qu'on le croit."



QUESTION

Yoël peut-il parler de cette façon de la famille de Nathan ?



Réponse

Yoël n'a pas le droit de dire à Yonathan que la famille de Nathan n'a pas autant de moyens que ce que l'on croit. Dire d'une personne qu'elle n'est pas aussi à l'aise financièrement qu'on le prétend est interdit.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'hanan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :



01 77 50 22 31



+972 54 679 75 77



avotoubanim@torah-box.com